

## ANNEXE VI

## Cibles de haut niveau, coût par bénéficiaire et informations supplémentaires sur les besoins opérationnels et le plan d'exécution provisoire

1. La présente annexe fournit des informations liées au chapitre III du Plan de gestion, intitulé "Cadre programmatique". Elle porte sur les cibles de haut niveau, l'analyse du coût par bénéficiaire et la ventilation des besoins opérationnels et du plan d'exécution provisoire par catégorie d'activités et produit standard. On y trouve également des informations supplémentaires sur le programme de travail du PAM et les besoins opérationnels par pays.

### Cibles de haut niveau

2. Les cibles de haut niveau sont définies dans le [Cadre de résultats institutionnels du PAM](#) pour 2022-2025 pour chacun des cinq effets directs énoncés dans le Plan stratégique, et s'ajoutent aux indicateurs de performance clés associés aux différents résultats de gestion<sup>1</sup>. Complété par la politique en matière de plans stratégiques de pays (PSP), le Cadre de résultats institutionnels constitue un cadre de performance et de reddition de comptes qui permet au PAM de mesurer et de montrer l'action qu'il mène pour faire face aux besoins humanitaires et la contribution qu'il apporte au renforcement de la capacité des gouvernements à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les valeurs cibles des indicateurs relatifs aux cibles de haut niveau (indicateurs de haut niveau) ont été établies dans le Cadre de résultats institutionnels, s'agissant de 2025, et dans le Plan de gestion pour 2024-2026, s'agissant de 2024<sup>2</sup>: ces valeurs initiales ont été conservées dans le présent Plan de gestion pour 2025-2027.

### Effet direct stratégique 1 – Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

TABLEAU A.VI.1: CIBLES INSTITUTIONNELLES DE HAUT NIVEAU – EFFET DIRECT STRATÉGIQUE 1				
		2023	2024	2025
Besoins opérationnels ( <i>en millions de dollars</i> )		13 971	15 851	11 340
Plan d'exécution provisoire ( <i>en millions de dollars</i> )		8 577	7 897	6 109
Indicateur de haut niveau	Valeur de référence (2021)	Valeur effective (2023)	Valeur cible (2024)	Valeur cible (2025)
1. Nombre de pays dont la population connaît une situation de famine	4*	5	0	0
1.1 Pourcentage de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë qui bénéficient de l'assistance d'urgence du PAM	38	31	47	50

<sup>1</sup> Les cibles de haut niveau ont été déterminées par les différents services concernés, sur la base de la performance antérieure du PAM et des besoins prévus. Dans la plupart des cas, les cibles sont établies par interpolation linéaire entre la valeur de référence définie en 2021 et la valeur cible pour 2025. Pour consulter les informations les plus récemment communiquées sur les résultats obtenus par le PAM au regard des cibles de haut niveau, voir [le Rapport annuel sur les résultats du PAM de 2023](#).

<sup>2</sup> Les valeurs des besoins opérationnels et du plan d'exécution provisoire pour 2024 figurant dans les tableaux des cibles de haut niveau sont tirées du Plan de gestion pour 2024-2026 initial. Les cibles de haut niveau n'ont pas été modifiées lorsque le Plan de gestion a été actualisé à la mi-2024.

<b>TABLEAU A.VI.1: CIBLES INSTITUTIONNELLES DE HAUT NIVEAU – EFFET DIRECT STRATÉGIQUE 1</b>				
		<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
1.2 Pourcentage de femmes et d'enfants ayant besoin d'aide qui bénéficient des services du PAM destinés à prévenir et à traiter l'émaciation	41	46	65	70
1.3 Pourcentage des transferts en nature du PAM qui sont adéquats sur le plan nutritionnel	12	1,4	65**	80
1.4 Nombre de pays qui mènent des opérations d'assistance monétaire adaptées aux besoins essentiels des populations	Sans objet	32	37	50
1.5 Délai médian avant que le premier transfert du PAM parvienne aux personnes concernées après une situation d'urgence survenant brutalement	4 jours (2020-2021)	1 jour	3 jours	3 jours

\* Sont inclus les pays où des populations sont en phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, c'est-à-dire, dans une situation proche de la famine.

\*\* Dans l'analyse de la planification du PAM fondée sur les besoins pour 2022, 12 pour cent des rations ont été jugées adéquates sur le plan nutritionnel (valeur de référence) et 44 pour cent partiellement adéquates. La valeur cible a donc été fixée à 65 pour cent pour 2024, et portée à 80 pour cent pour 2025.

3. *Indicateur de haut niveau principal 1*: il est attendu que l'aptitude du PAM à atteindre les valeurs cibles qu'il s'est fixées pour 2024 et 2025 au titre de l'effet direct stratégique 1 et de l'indicateur de haut niveau principal 1 soit compromise par les restrictions financières, les problèmes permanents freinant l'accès humanitaire, et la persistance de taux d'insécurité alimentaire aiguë globale élevés. Au titre de cet effet direct stratégique, le plan d'exécution provisoire devrait permettre de répondre à 50 pour cent des besoins opérationnels en 2024 et à 54 pour cent en 2025. En juin 2024, les populations résidant dans quatre territoires actuellement touchés par des conflits – la bande de Gaza, le Mali, le Soudan et le Soudan du Sud – souffrent ou vont souffrir de la faim à des niveaux "catastrophiques" assimilables à des conditions de famine, au regard d'un objectif "faim zéro".
4. *Indicateur de haut niveau 1.1*: en 2023, le pourcentage de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë qui bénéficient de l'assistance d'urgence du PAM s'est établi à 31 pour cent. Les déficits de financement, conjugués à une augmentation plus importante du nombre de personnes ayant besoin d'aide – de 283 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2021 à 309 millions en juin 2024, dans les pays où le PAM mène des opérations – que du nombre de personnes recevant une assistance d'urgence, expliquent pourquoi le PAM n'est pas en bonne voie pour atteindre les valeurs cibles, à savoir, 47 pour cent en 2024 et 50 pour cent en 2025.
5. *Indicateur de haut niveau 1.2*: en contribuant à la prévention et au traitement de la malnutrition dans le cadre de ses interventions d'urgence, le PAM vise à parvenir progressivement à l'objectif fixé pour 2025, qui est de fournir des services de prévention et de traitement de la malnutrition à 70 pour cent des femmes et des enfants en ayant besoin, conformément aux engagements pris au titre du Plan d'action mondial contre l'émaciation des enfants. Cependant, étant donné que le PAM a fourni ces services à 46 pour cent du nombre prévu de filles et femmes enceintes ou allaitantes et d'enfants de moins de 5 ans nécessitant une aide dans les pays touchés par une situation d'urgence en 2023, il n'est guère probable qu'il atteigne la valeur cible de 60 pour cent en 2024 et en 2025. La raison en est notamment qu'il privilégie les interventions nutritionnelles vitales menées à l'intention des personnes les plus exposées au risque.

6. *Indicateur de haut niveau 1.3*: afin d'harmoniser ses pratiques avec les normes Sphère relatives à la qualité nutritionnelle de l'assistance alimentaire en nature apportée dans le cadre des interventions d'urgence, et de contribuer à la réalisation des objectifs arrêtés lors du Sommet Nutrition pour la croissance de 2021, le PAM entend accroître progressivement la part de transferts alimentaires en nature adéquats sur le plan nutritionnel, pour la porter à 80 pour cent de l'ensemble de ses transferts alimentaires d'ici à 2025. En 2023, les déficits de ressources ont entraîné des réductions des rations dans le cadre des opérations du PAM. En conséquence, seul 1,4 pour cent des rations alimentaires distribuées ont été effectivement adéquates sur le plan nutritionnel, et 6,3 pour cent, partiellement adéquates. Le PAM compte atteindre les valeurs cibles pour 2024 et 2025 en fournissant un appui technique aux bureaux de pays afin de renforcer leurs capacités de planification et de prise de décisions concernant les rations et les programmes et en appliquant des critères plus stricts à la hiérarchisation des interventions d'assistance alimentaire par ordre de priorité. Cependant, face à la hausse des besoins d'assistance alimentaire, les bureaux de pays pourraient devoir arbitrer entre le nombre croissant de personnes nécessitant une assistance et la qualité nutritionnelle des rations distribuées, ce qui n'est pas tâche facile. C'est pourquoi, en ce qui concerne l'indicateur de haut niveau 1.3, l'aptitude à atteindre les valeurs cibles fixées pour 2024 et 2025 dépendra en grande partie de la disponibilité de financements suffisants.
7. *Indicateur de haut niveau 1.4*: s'agissant de la prise en compte des besoins essentiels dans le cadre de ses opérations d'assistance monétaire, le PAM a dépassé la valeur cible fixée pour 2023<sup>3</sup> en transférant 588 millions de dollars É.-U à ses bénéficiaires dans 32 pays cette année-là, et il continuera de plaider auprès des donateurs, des gouvernements et d'autres acteurs pour l'adoption de ce type d'approche et la fourniture d'un financement complémentaire permettant de couvrir intégralement les besoins des populations. Malgré les problèmes de ressources auxquels lui-même et ses partenaires font face, le PAM pourrait bien atteindre les valeurs cibles, à savoir 37 pays en 2024 et 50 en 2025.
8. *Indicateur de haut niveau 1.5*: le PAM est bien parti pour atteindre et même de dépasser les valeurs cibles fixées pour 2024 et 2025, en ce qui concerne le délai de réponse médian de trois jours après le déclenchement d'une situation d'urgence soudaine, comme l'indique le délai médian de réponse d'un jour observé en 2023. L'accent placé par le PAM sur la préparation aux situations d'urgence, les mesures d'anticipation et la collaboration avec les gouvernements, notamment en lien avec les chocs saisonniers, devrait lui permettre de continuer à afficher de hauts niveaux de préparation opérationnelle en 2024 et en 2025.

### Effet direct stratégique 2 – Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

TABLEAU A.VI.2: CIBLES INSTITUTIONNELLES DE HAUT NIVEAU – EFFET DIRECT STRATÉGIQUE 2				
		2023	2024	2025
Besoins opérationnels ( <i>en millions de dollars</i> )		2 378	2 683	2 373
Plan d'exécution provisoire ( <i>en millions de dollars</i> )		1 394	1 235	1 082
Indicateur de haut niveau	Valeur de référence (2021)	Valeur effective (2023)	Valeur cible (2024)	Valeur cible (2025)
2. Nombre d'enfants ayant accès à des services améliorés en matière de santé, de nutrition et d'éducation avec l'assistance du PAM ( <i>en millions</i> )	32,3 (2020)	48,4	61	46

<sup>3</sup> La valeur cible de l'indicateur de haut niveau 1.4 fixée pour 2023 était: 25 pays menant des opérations d'assistance monétaire adaptées aux besoins essentiels des populations.

<b>TABLEAU A.VI.2: CIBLES INSTITUTIONNELLES DE HAUT NIVEAU – EFFET DIRECT STRATÉGIQUE 2</b>				
		<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
2.1 Nombre de femmes et d'enfants qui bénéficient des services du PAM conçus pour prévenir et traiter la malnutrition pendant les 1 000 premiers jours de la vie ( <i>en millions</i> )	17,3	27	34	25
2.2 Nombre d'enfants qui reçoivent des repas nutritifs à l'école, à titre d'appui à la nutrition pendant les 7 000 jours suivants ( <i>en millions</i> )				
– de la part du PAM	15	21,7	27	21
– de la part des gouvernements et des partenaires	91	107	91	100
2.3 Pourcentage de programmes nationaux d'alimentation scolaire fournissant un ensemble complet de services de santé et de nutrition à l'école grâce à l'appui du PAM et des partenaires	61	32	76	> 80

9. *Indicateur de haut niveau principal 2*: le PAM entend permettre à 46 millions d'enfants – le nombre total de bénéficiaires directs comptabilisés au titre des indicateurs de haut niveau 2.1 et 2.2 – d'accéder à des services améliorés en matière de santé, de nutrition et d'éducation en 2025. En 2023, le PAM a assuré ce type d'accès à 48,4 millions d'enfants, soit 83 pour cent de la valeur cible fixée pour 2023, à savoir 57,9 millions, et il s'emploie à parvenir à la valeur cible fixée pour 2024, c'est-à-dire 61 millions.
10. *Indicateur de haut niveau 2.1*: conscient de l'importance que revêt une bonne nutrition pendant les 1 000 premiers jours de la vie d'un enfant, pour éviter la malnutrition et ses effets à long terme, le PAM prévoit de venir en aide à 25 millions de femmes et d'enfants en assurant à leur intention des services de prévention et de traitement de la malnutrition en 2025. En 2023, le PAM a fourni ce type de services à 27 millions de femmes et d'enfants dans 53 pays, ce qui représente 80 pour cent de la valeur cible, laquelle est fixée à 33,8 millions. En 2024, le PAM prévoit d'atteindre la valeur cible, à savoir, 34 millions de femmes et d'enfants.
11. *Indicateur de haut niveau 2.2*: le PAM est en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé pour 2025, qui est de fournir des repas nutritifs à 21 millions d'enfants dans les écoles. En effet, il a fourni des repas nutritifs à 21,7 millions d'écoliers en 2023. S'agissant du nombre d'enfants qui reçoivent des repas scolaires nutritifs de la part des gouvernements et des partenaires, les valeurs cibles – 91 millions en 2024 et 100 millions en 2025 – sont également en passe d'être atteintes. Les excellents résultats observés au titre de cet indicateur de haut niveau en 2023, année au cours de laquelle 107 millions d'écoliers ont bénéficié de programmes de repas scolaires mis en œuvre par des gouvernements ou des partenaires, sont le fruit de la réorientation permanente opérée par le PAM pour transférer la responsabilité des programmes de repas scolaire qu'il appuie aux autorités nationales, et du dynamisme croissant de la Coalition pour l'alimentation scolaire.
12. *Indicateur de haut niveau 2.3*: le PAM compte par ailleurs continuer d'aider les gouvernements à accroître la proportion de programmes nationaux de repas scolaires qui offrent un ensemble complet de services concernant la santé et la nutrition à l'école. Cependant, étant donné que seuls 32 pour cent des programmes nationaux fournissaient un ensemble complet de services en 2023, en raison des effets néfastes prolongés de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), aggravés par la crise mondiale des prix des denrées alimentaires et des carburants et les conflits en cours, le PAM devra redoubler d'efforts s'il veut atteindre les valeurs cibles, à savoir, 76 pour cent en 2024 et au moins 80 pour cent en 2025.

### Effet direct stratégique 3 – Les populations disposent de moyens d’existence améliorés et durables

TABLEAU A.VI.3: CIBLES INSTITUTIONNELLES DE HAUT NIVEAU – EFFET DIRECT STRATÉGIQUE 3				
		2023	2024	2025
Besoins opérationnels ( <i>en millions de dollars</i> )		1 917	2 094	1 484
Plan d'exécution provisoire ( <i>en millions de dollars</i> )		1 002	733	660
Indicateur de haut niveau	Valeur de référence (2021)	Valeur effective (2023)	Valeur cible (2024)	Valeur cible (2025)
3. Nombre de personnes disposant de moyens d'existence plus résilients pour faire face aux risques et aux chocs grâce à l'assistance du PAM ( <i>en millions</i> )*	14*	19,9	21,5	23
3.1 Nombre de personnes bénéficiant d'initiatives de renforcement de la résilience qui consolident leurs moyens d'existence, y compris les écosystèmes ( <i>en millions</i> )	10	9,0	13,75	15
3.2 Nombre de petits exploitants bénéficiant, de la part du PAM, d'un appui qui améliore les chaînes de valeur et renforce les services marchands ( <i>en millions</i> )	0,41	1,3	1,2	1,5
3.3 Nombre de personnes bénéficiant d'une protection financière contre les aléas climatiques ( <i>en millions</i> )	3,5	9,2	7,6	9

\* Cette valeur de référence a été calculée en août 2022 et n'a pas été intégrée dans le Plan de gestion pour 2023-2025.

13. *Indicateur de haut niveau principal 3*: le PAM prévoit d'aider 23 millions de personnes à se doter de moyens d'existence plus résilients d'ici à 2025, grâce à une augmentation régulière du nombre de personnes bénéficiant d'une assistance, lequel était évalué à 19,9 millions en 2023. Cet indicateur de haut niveau principal permet de suivre les progrès de la mise en place de moyens d'existence plus résilients, en se fondant sur la mesure de trois indicateurs auxiliaires, dont les valeurs cibles augmentent chaque année entre 2021 et 2025, témoignant des besoins locaux et de la volonté croissante du PAM de fournir ce type de soutien.
14. *Indicateur de haut niveau 3.1*: en 2025, le PAM compte aider 15 millions de personnes dans le cadre d'initiatives axées sur le renforcement de la résilience qui visent à améliorer les moyens d'existence et les écosystèmes. En 2023, les besoins humanitaires croissants et les environnements opérationnels trop complexes pour la conduite de programmes de renforcement de la résilience des ménages et des communautés ont conduit certains bureaux de pays à réviser leurs opérations pour privilégier les interventions d'urgence, de sorte que le PAM aide 9 millions de personnes à renforcer leur résilience alors que la valeur cible s'élève à 12,5 millions. S'il veut atteindre les objectifs fixés pour 2024 et 2025, le PAM devra étoffer ses sources de financement en faveur des programmes de renforcement de la résilience et doter les communautés de moyens plus efficaces de faire face aux aléas climatiques dans le cadre de programmes axés sur la création d'actifs et le développement des compétences pratiques.

15. *Indicateur de haut niveau 3.2*: le PAM souhaite aider 1,2 million de petits exploitants agricoles en 2024 et 1,5 million en 2025, en améliorant leurs moyens d'existence grâce à la mise en place de filières améliorées, à une meilleure gestion des pertes après récolte et à l'offre de services marchands. En 2023, en apportant un soutien à 1,3 million de petits exploitants – ce qui a été permis par l'élargissement progressif des programmes et la disponibilité de financements pluriannuels – le PAM a dépassé la valeur cible fixée pour 2024 et poursuivi sur sa lancée en vue d'atteindre la valeur cible fixée pour 2025.
16. *Indicateur de haut niveau 3.3*: en 2025, le PAM souhaite fournir un appui à 9 millions de personnes en leur assurant une protection financière contre les aléas climatiques. Sur ce total, 4 millions de personnes bénéficieront de mesures d'anticipation et 5 millions, de systèmes d'assurance contre les risques climatiques. La place plus importante qu'il a accordée aux mesures d'anticipation fondées sur des technologies de prévisions, aux systèmes d'alerte précoce et au transfert des risques d'origine climatique dans le cadre de dispositifs d'assurance et de financement des imprévus a permis au PAM d'assurer à 9,2 millions de personnes une protection financière contre les aléas climatiques en 2023, soit plus que l'objectif de 6,5 millions, ce qui laisse à penser que le PAM est bien parti pour atteindre les valeurs cibles fixées pour 2024 et 2025.

#### Effet direct stratégique 4 – Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

TABLEAU A.VI.4: CIBLES INSTITUTIONNELLES DE HAUT NIVEAU – EFFET DIRECT STRATÉGIQUE 4				
		2023	2024	2025
Besoins opérationnels ( <i>en millions de dollars</i> )		216	675	507
Plan d'exécution provisoire ( <i>en millions de dollars</i> )		155	287	288
Indicateur de haut niveau	Valeur de référence (2021)	Valeur effective (2023)	Valeur cible (2024)	Valeur cible (2025)
4. Nombre de pays disposant de programmes et de systèmes renforcés grâce à l'appui du PAM	49	69	54	56
4.1 Nombre de pays mieux préparés et mieux à même de faire face aux situations d'urgence au moyen de systèmes nationaux	30	58	60*	60*
4.2 Nombre de pays dont le système national de protection sociale aide mieux la population à parvenir à la sécurité alimentaire, à avoir une alimentation saine et à satisfaire ses besoins essentiels ou à gérer les risques	47	55	56	60
4.3 Nombre de pays où le PAM contribue à rendre les systèmes alimentaires plus résilients	36	47	42	45
4.4 Nombre de pays qui se sont engagés en faveur des programmes d'alimentation scolaire ou ont renforcé leurs engagements à cet égard dans leurs:				
– politiques nationales	41	65	45	49
– budgets	0	33	38*	45*

\* Les valeurs cibles pour 2024 et 2025 de ces indicateurs de haut niveau ont été revues à la hausse compte tenu des valeurs effectives enregistrées en 2023.

17. *Indicateur de haut niveau principal 4*: le PAM est bien parti pour dépasser les valeurs cibles relatives à cet indicateur de haut niveau principal fixées pour 2024 et 2025, puisqu'il a contribué au renforcement des programmes et des systèmes nationaux dans 69 pays en 2023, soit plus que les objectifs, à savoir, 52 pays en 2023, 54 pays en 2024, et 56 pays en 2025. Cet excellent résultat traduit la place stratégique croissante que le PAM a accordée au renforcement des moyens dont disposent les institutions nationales et locales pour œuvrer à l'élimination de la faim, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire.
18. *Indicateur de haut niveau 4.1*: en 2023, le PAM a aidé 58 pays à mieux se préparer et faire face aux situations d'urgence grâce à l'établissement de systèmes nationaux de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, dépassant ainsi l'objectif de 32 pays. Le nombre de pays dotés de meilleurs systèmes nationaux devrait atteindre 60 en 2024 et en 2025, à mesure que le PAM continue d'appuyer les initiatives permettant d'évaluer et de renforcer les capacités nationales des pouvoirs publics dans des domaines comme l'analyse des dangers et des risques, les systèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et aux achats, les mesures d'anticipation, l'assurance climatique et les dispositifs de protection sociale réactifs face aux chocs.
19. *Indicateur de haut niveau 4.2*: en 2023 – soit un an plus tôt que prévu – le PAM a quasiment atteint l'objectif fixé pour 2024, c'est-à-dire permettre à 56 pays d'améliorer leurs systèmes nationaux de protection sociale afin de mieux aider la population à parvenir à la sécurité alimentaire, à avoir une alimentation saine et à satisfaire ses besoins essentiels et à gérer les risques, de sorte que le PAM est en passe d'atteindre la valeur cible fixée pour 2025, c'est-à-dire 60 pays. Ce bon résultat témoigne de l'intensité et de l'étendue des activités menées par le PAM dans le domaine de la protection sociale au titre de son mandat, et témoigne également du recours plus fréquent aux systèmes de protection sociale dans le contexte des interventions d'urgence.
20. *Indicateur de haut niveau 4.3*: l'objectif fixé pour 2025, à savoir que le PAM contribue à rendre les systèmes alimentaires de 45 pays plus résilients a été dépassé en 2023, le PAM fournissant une assistance à 47 pays. En 2023, 63 pour cent des nouveaux PSP et PSP provisoires prévoient des activités conçues pour rendre les systèmes alimentaires plus durables et plus résilients, et le PAM continue de travailler avec les gouvernements, le secteur privé et les organisations non gouvernementales à la détermination des principaux problèmes et possibilités liés à la conception d'interventions permettant de s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité dans les systèmes alimentaires nationaux.
21. *Indicateur de haut niveau 4.4*: en 2023, le PAM a dépassé les objectifs fixés pour cet indicateur, avec 65 pays renforçant leurs engagements en faveur des programmes de repas scolaires dans leurs politiques nationales où s'engageant à le faire, et 33 pays faisant la même chose dans leurs budgets<sup>4</sup>. Ce résultat a été dû en grande partie au succès des activités de sensibilisation que le PAM a menées par l'intermédiaire de la Coalition de l'alimentation scolaire, laquelle devrait continuer à prendre de l'ampleur et à appuyer le renforcement des engagements liés aux politiques et aux financements en faveur des programmes de repas scolaires en 2024 et en 2025.

---

<sup>4</sup> Valeurs cibles de l'indicateur de haut niveau 4.4 fixées pour 2023: 41 pays prenant des engagements ou accroissant leurs engagements en faveur des programmes d'alimentation scolaire dans leurs politiques nationales, et un pays dans son budget.

### Effet direct stratégique 5 – Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

TABLEAU A.VI.5: CIBLES INSTITUTIONNELLES DE HAUT NIVEAU – EFFET DIRECT STRATÉGIQUE 5				
		2023	2024	2025
Besoins opérationnels ( <i>en millions de dollars</i> )		1 206	1 446	1 172
Plan d'exécution provisoire ( <i>en millions de dollars</i> )		873	848	661
Indicateur de haut niveau	Valeur de référence (2021)	Valeur effective (2023)	Valeur cible (2024)	Valeur cible (2025)
5. Nombre de pays bénéficiant de services et de solutions "délégués" ou "à la demande" assurés par le PAM	Sans objet	83	114*	114*
5.1 Proportion de pays dans lesquels le gouvernement ou les partenaires bénéficient de "services délégués" assurés par le PAM sur l'ensemble des pays où l'équipe de pays des Nations Unies demande et où le Comité permanent interorganisations approuve l'activation de services de ce type ( <i>en pourcentage</i> )	Sans objet	100	100	100
5.2 Nombre de pays dans lesquels les partenaires sollicitent des solutions et des services "à la demande" assurés par le PAM et en bénéficient	Sans objet	82	114*	114*
5.3 Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis	80	89	80	80

\* Les valeurs cibles pour 2024 et 2025 de ces indicateurs de haut niveau ont été revues à la hausse compte tenu des valeurs effectives enregistrées en 2023.

22. *Indicateur de haut niveau principal 5*: en 2023, le PAM a fourni des services et des solutions "délégués" ou "à la demande" dans 83 pays, dépassant l'objectif fixé à 50 pays. Ce succès, dû en particulier à la fourniture de certains services à la demande par l'intermédiaire de la plateforme de réservation des Nations Unies, ne devrait pas se démentir en 2024 et en 2025, permettant ainsi au PAM d'atteindre la valeur cible révisée de cet indicateur de haut niveau, à savoir 114 pays.
23. *Indicateur de haut niveau 5.1*: en 2023, le PAM a répondu à 100 pour cent des demandes de services mandatés, qui étaient soumises par des équipes de pays des Nations Unies et approuvées par le Comité permanent interorganisations, atteignant ainsi la valeur cible fixée pour 2023, 2024 et 2025. Le PAM continuera de satisfaire les nombreuses demandes des partenaires et des donateurs concernant ses services mandatés, notamment par l'intermédiaire du module de la logistique, du module des télécommunications d'urgence et du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, et dans le cadre de sa cogestion du module de la sécurité alimentaire avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.



24. *Indicateur de haut niveau 5.2*: en 2023, le PAM a fourni des solutions et des services "à la demande" dans 82 pays, dépassant l'objectif fixé à 50 pays. Le PAM s'attend à dépasser ce nombre de pays en 2024 et en 2025, à mesure qu'il continue à renforcer son rôle de prestataire de services à l'échelle du système à l'intention des partenaires de l'action humanitaire et du développement, offrant des solutions de conseil et des services à la demande dans une gamme étendue de domaines, notamment les chaînes d'approvisionnement, les données et les analyses, les transferts monétaires, les technologies, l'administration et l'ingénierie. D'excellents résultats sont attendus pour ce qui est de fournir des services par l'intermédiaire de la plateforme de réservation des Nations Unies – par exemple, les services de mobilité des Nations Unies, l'un des types de services à la demande ayant régulièrement progressé ces dernières années – de sorte que le PAM est en passe d'atteindre dès 2024 la valeur cible fixée à 114 pays.
25. *Indicateur de haut niveau 5.3*: en 2023, le PAM a enregistré un taux de satisfaction des utilisateurs de 89 pour cent pour l'ensemble des services qu'il fournit, atteignant la valeur cible de 80 pour cent et démontrant ainsi la qualité de ses services. Il compte rester au niveau cible fixé pour 2024 et 2025 ou le dépasser, ce qui traduit sa volonté d'améliorer en permanence la qualité des services qu'il fournit tout en veillant à ce que les besoins de ses partenaires soient satisfaits.

## Analyse du coût par bénéficiaire

### Définitions et méthode

26. Le coût prévu par bénéficiaire est calculé à partir de la valeur en dollars des besoins opérationnels ou du plan d'exécution provisoire relative à la fourniture d'une assistance aux bénéficiaires de niveau 1 qui reçoivent directement des produits alimentaires, des transferts de type monétaire ou des bons-produits de la part du PAM aux fins de l'amélioration de leur sécurité alimentaire ou de leur état nutritionnel.
27. Les deux paramètres définis pour cet indicateur sont le *coût annuel par bénéficiaire* et le *coût quotidien par bénéficiaire*. Le coût annuel par bénéficiaire est calculé en divisant le montant total des besoins opérationnels ou du plan d'exécution provisoire par le nombre total de bénéficiaires qui devraient recevoir une assistance dans le cadre d'un ou de plusieurs programmes du PAM au cours de l'année considérée. Le coût quotidien par bénéficiaire est calculé en divisant le montant total des besoins opérationnels ou du plan d'exécution provisoire par le nombre total de transferts quotidiens, lequel est obtenu en multipliant le nombre de jours pendant lesquels l'assistance devrait être fournie par le nombre de bénéficiaires. L'allongement de la durée de l'assistance peut faire augmenter le coût annuel par bénéficiaire sans effet sur le coût quotidien par bénéficiaire, tandis que l'augmentation de la taille des rations ou de la valeur des aides fournies a une incidence aussi bien sur le coût annuel par bénéficiaire que sur le coût quotidien par bénéficiaire.

### Projections à l'horizon 2025

28. Le montant du plan d'exécution provisoire pour 2025 s'élève à 8,8 milliards de dollars, soit 48 pour cent de moins que la valeur des besoins opérationnels, qui est estimée à 16,9 milliards de dollars, et le nombre de bénéficiaires figurant dans le plan d'exécution provisoire est inférieur de 21 pour cent au nombre figurant dans les besoins opérationnels prévus. Dans le plan d'exécution provisoire, le coût quotidien par bénéficiaire est inférieur de 10 pour cent au coût calculé à partir des besoins opérationnels prévus. Les variations de ces indicateurs clés sont présentées dans le tableau A.VI.6.

<b>TABLEAU A.VI.6: VARIATIONS DES BESOINS, DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES ET DU COÛT QUOTIDIEN PAR BÉNÉFICIAIRE, 2025</b>		
<b>Indicateur</b>	<b>Besoins opérationnels pour 2025</b>	<b>Plan d'exécution provisoire pour 2025</b>
Besoins ( <i>en dollars</i> ) <sup>*</sup>	16,9 milliards	8,8 milliards
Nombre prévu de bénéficiaires	123,4 millions	98 millions
Coût quotidien par bénéficiaire	0,50 dollar	0,45 dollar

\* Le montant total des besoins opérationnels et celui du plan d'exécution provisoire présentés ici tiennent compte des activités de renforcement des capacités et de prestation de services, qui ne donnent pas lieu à des transferts directs en faveur des bénéficiaires de niveau 1.

### Analyse et interprétation

29. Le montant des besoins opérationnels pour 2025 devrait permettre d'effectuer 29 milliards de transferts quotidiens pour un coût quotidien moyen par bénéficiaire de 0,50 dollar. Ce chiffre est une moyenne globale pondérée qui englobe diverses activités associées à des coûts quotidiens attendus par bénéficiaire variés, comme indiqué dans le tableau A.VI.7. Les transferts de ressources non assortis de conditions, qui devraient représenter plus de 65 pour cent de l'ensemble des transferts quotidiens du PAM, ont un coût quotidien moyen par bénéficiaire de 0,52 dollar.

<b>TABLEAU A.VI.7: COÛT QUOTIDIEN MOYEN PAR BÉNÉFICIAIRE DES TRANSFERTS SOUS FORME DE VIVRES, DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET DES BONS-PRODUITS - BESOINS OPÉRATIONNELS, 2025</b>								
<b>Domaine d'activité</b>	<b>Produits alimentaires</b>		<b>Transferts de type monétaire</b>		<b>Bons-produits</b>		<b>Toutes modalités confondues</b>	
	<b>Nombre de transferts quotidiens (<i>en millions</i>)</b>	<b>Coût quotidien par bénéficiaire (<i>en dollars</i>)</b>	<b>Nombre de transferts quotidiens (<i>en millions</i>)</b>	<b>Coût quotidien par bénéficiaire (<i>en dollars</i>)</b>	<b>Nombre de transferts quotidiens (<i>en millions</i>)</b>	<b>Coût quotidien par bénéficiaire (<i>en dollars</i>)</b>	<b>Nombre de transferts quotidiens (<i>en millions</i>)</b>	<b>Coût quotidien par bénéficiaire (<i>en dollars</i>)</b>
Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	281	0,82	1 099	0,63	6	1,13	1 386	0,67
Mesures de protection contre les chocs climatiques	5	0,95	152	0,58	14	0,43	171	0,58
Prévention de la malnutrition	2 621	0,29	376	0,92	3	0,57	3 000	0,37
Programmes en milieu scolaire	2 458	0,31	872	0,45	455	0,48	3 785	0,37
Traitement de la malnutrition	1 728	0,54	133	0,55	-	-	1 861	0,54
Transferts de ressources non assortis de conditions	10 257	0,50	8 177	0,56	324	0,37	18 758	0,52
<b>Total</b>	<b>17 350</b>	<b>0,45</b>	<b>10 809</b>	<b>0,57</b>	<b>801</b>	<b>0,44</b>	<b>28 960</b>	<b>0,50</b>

30. On trouvera dans le tableau A.VI.8, les valeurs quotidiennes de l'assistance fournie dans les cinq principaux domaines d'activité du PAM, ventilées entre la valeur des transferts et le coût des transferts. Le coût total par bénéficiaire tient compte des coûts de mise en œuvre, des coûts d'appui directs et des coûts d'appui indirects connexes.

<b>TABLEAU A.VI.8: VALEURS ET COÛTS QUOTIDIENS MOYENS DES TRANSFERTS – BESOINS OPÉRATIONNELS, 2025</b>							
<b>Domaine d'activité</b>	<b>Produits alimentaires</b>				<b>Transferts de type monétaire et bons-produits</b>		
	<b>Taille moyenne d'une ration quotidienne (en grammes)</b>	<b>Valeur moyenne d'un transfert quotidien (en dollars)</b>	<b>Coût moyen d'un transfert quotidien (en dollars)</b>	<b>Montant total de la valeur des transferts et du coût des transferts (en dollars)</b>	<b>Valeur moyenne d'un transfert quotidien (en dollars)</b>	<b>Coût moyen d'un transfert quotidien (en dollars)</b>	<b>Montant total de la valeur des transferts et du coût des transferts (en dollars)</b>
Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	484	0,30	0,33	<b>0,63</b>	0,45	0,07	<b>0,52</b>
Prévention de la malnutrition	103	0,16	0,09	<b>0,25</b>	0,67	0,10	<b>0,77</b>
Programmes en milieu scolaire	150	0,16	0,09	<b>0,25</b>	0,33	0,04	<b>0,37</b>
Traitement de la malnutrition	156	0,30	0,14	<b>0,44</b>	0,40	0,05	<b>0,45</b>
Transferts de ressources non assortis de conditions	362	0,25	0,17	<b>0,42</b>	0,44	0,03	<b>0,47</b>
<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>0,23</b>	<b>0,14</b>	<b>0,37</b>	<b>0,43</b>	<b>0,04</b>	<b>0,47</b>

31. La durée de l'assistance constitue une dimension importante de l'intensité de l'assistance et est prévue pour chaque domaine d'activité en fonction de la conception des programmes et des objectifs des PSP. Par exemple, la durée des programmes conduits en milieu scolaire correspond généralement à la durée moyenne de l'année scolaire dans chacun des pays où ces programmes sont mis en place, tandis que les activités organisées dans le cadre de programmes saisonniers ou axés sur la résilience sont souvent associées à une assistance de plus courte durée. Au cours de la mise en œuvre, des facteurs tels que les difficultés d'accès, les déficits de financement ou la fermeture de points de distribution sont susceptibles de réduire la durée effective de l'assistance.
32. Les déficits de financement nécessiteront une modification de l'intensité de l'assistance, notamment du point de vue du nombre de bénéficiaires, de la valeur des transferts quotidiens et de la durée de l'assistance. Dans le tableau A.VI.9, les hypothèses concernant l'apport de modifications de ce type transparaissent dans les chiffres du plan d'exécution provisoire. S'agissant du domaine d'activité des transferts de ressources non assortis de conditions, la priorité sera donnée aux personnes les plus vulnérables, pour lesquelles le niveau prévu de l'assistance sera maintenu tandis que l'intensité de l'assistance destinée aux autres groupes cibles sera révisée. Le tableau A.VI.9 indique, pour chaque domaine d'activité, le nombre moyen de jours d'assistance par bénéficiaire pour 2025, tel qu'il est prévu dans les besoins opérationnels et tel qu'il est prévu dans le plan d'exécution provisoire.

<b>TABLEAU A.VI.9: NOMBRE MOYEN DE JOURS D'ASSISTANCE PAR AN ET COÛT PAR BÉNÉFICIAIRE - BESOINS OPÉRATIONNELS ET PLAN D'EXÉCUTION PROVISoire, 2025</b>						
Domaine d'activité	Besoins opérationnels			Plan d'exécution provisoire		
	Nombre de jours d'assistance	Nombre de bénéficiaires (en millions)	Coût annuel par bénéficiaire (en dollars)	Nombre de jours d'assistance	Nombre de bénéficiaires (en millions)	Coût annuel par bénéficiaire (en dollars)
Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	119	11,7	80	64	8,8	43
Prévention de la malnutrition	235	12,8	88	141	10,5	48
Programmes en milieu scolaire	172	22,0	63	151	18,1	36
Traitement de la malnutrition	117	15,9	64	95	12,5	51
Transferts de ressources non assortis de conditions	252	74,4	132	175	60,3	87
<b>Total</b>		<b>136,7*</b>	<b>104</b>		<b>110,3**</b>	<b>67</b>

\* Le nombre total de bénéficiaires (136,7 millions) inclut les chevauchements entre domaines d'activité. Le nombre de bénéficiaires directs uniques en 2025 est estimé à 123,4 millions.

\*\* Le nombre total de bénéficiaires (110,3 millions) inclut les chevauchements entre domaines d'activité. Le nombre de bénéficiaires directs uniques en 2025 est estimé à 98 millions.

## Aperçu des besoins opérationnels et du plan d'exécution provisoire pour 2025

### Analyse par catégorie d'activités

33. Le tableau A.VI.10 présente les besoins opérationnels et le plan d'exécution provisoire pour 2025 par catégorie d'activités, faisant apparaître la priorité attribuée aux activités visant à sauver des vies. Les transferts de ressources non assortis de conditions destinés aux personnes particulièrement vulnérables demeurent la priorité absolue, représentant 60 pour cent du plan d'exécution provisoire et 59 pour cent des besoins opérationnels. Le PAM continue d'allouer des ressources considérables aux activités nutritionnelles, qui représentent 13 pour cent du plan d'exécution provisoire. L'augmentation des besoins dans le domaine de la nutrition en 2025 est imputable aux effets des chocs climatiques, des conflits et de la crise alimentaire mondiale, qui font que davantage de femmes et d'enfants ont besoin d'un appui nutritionnel, et à la hausse des prix des produits nutritionnels.

<b>TABLEAU A.VI.10: BESOINS OPÉRATIONNELS ET PLAN D'EXÉCUTION PROVISOIRE PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 2025</b>				
<b>Catégorie d'activités</b>	<b>Besoins opérationnels</b>		<b>Plan d'exécution provisoire</b>	
	<i>(en millions de dollars)</i>	<i>(en pourcentage)</i>	<i>(en millions de dollars)</i>	<i>(en pourcentage)</i>
<b>Programmes du PAM</b>				
Transferts de ressources non assortis de conditions	10 009	59	5 286	60
Activités nutritionnelles	2 192	13	1 186	13
Programmes en milieu scolaire	1 315	8	633	7
Création d'actifs communautaires et familiaux	985	6	425	5
Appui en faveur du secteur de la protection sociale	464	3	236	3
Mesures de protection contre les chocs climatiques	274	2	143	2
Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants	239	1	93	1
Acquisition de compétences et création de moyens d'existence au niveau des individus et des ménages	173	1	104	1
Préparation aux situations d'urgence et action immédiate	60	0,4	28	0,3
<b>Fourniture de solutions de conseil et de services par le PAM</b>				
Services à la demande	553	3	300	3
Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies	501	3	299	3
Module de la logistique	99	1	52	1
Module des télécommunications d'urgence	26	0,2	14	0
<b>Total</b>	<b>16 890</b>	<b>100</b>	<b>8 800</b>	<b>100</b>

### Chiffres prévus par objectif de développement durable, par effet direct stratégique et par produit standard

Objectif de développement durable (ODD)	Effet direct stratégique	Produit	Besoins opérationnels pour 2025		Plan d'exécution provisoire pour 2025		
			(en millions de dollars)	(en pourcentage)	(en millions de dollars)	(en pourcentage)	
2		1.1 Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins urgents	10 123	60	5 385	61	
		1.2 Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire	1 230	7	724	8	
		<b>1. Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents</b>	<b>11 354</b>	<b>67</b>	<b>6 109</b>	<b>69</b>	
2		2.1 Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels	539	3	200	2	
		2.2 Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire	863	5	414	5	
		2.3 Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire	971	6	469	5	
			<b>2. Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation</b>	<b>2 373</b>	<b>14</b>	<b>1 082</b>	<b>12</b>
		3.1 Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation	995	6	450	5	
		3.2 Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques	317	2	132	2	
		3.3 Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles	172	1	77	1	
		<b>3. Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables</b>	<b>1 484</b>	<b>9</b>	<b>660</b>	<b>7</b>	

**TABLEAU A.VI.11: BESOINS OPÉRATIONNELS ET PLAN D'EXÉCUTION PROVISOIRE PAR OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR PRODUIT, 2025**

Objectif de développement durable (ODD)	Effet direct stratégique	Produit	Besoins opérationnels pour 2025		Plan d'exécution provisoire pour 2025	
			(en millions de dollars)	(en pourcentage)	(en millions de dollars)	(en pourcentage)
17		4.1 Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD	380	2	245	3
		4.2 Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées	126	1	44	0
	<b>4. Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés</b>		<b>507</b>	<b>3</b>	<b>288</b>	<b>3</b>
		5.1 Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services	616	4	356	4
		5.2 Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées	556	3	305	3
	<b>5. Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces</b>		<b>1 172</b>	<b>7</b>	<b>661</b>	<b>8</b>
<b>Total</b>			<b>16 890</b>	<b>100</b>	<b>8 800</b>	<b>100</b>

### Programme de travail et besoins opérationnels du PAM pour 2025 par bureau de pays

34. Dans le tableau ci-dessous, le programme de travail renvoie aux budgets des PSP que le Conseil avait approuvés à la date d'août 2024, la mention "Sans objet" indique que le budget du PSP pour 2025 n'a pas encore été approuvé, et les besoins opérationnels sont estimés à partir du programme de travail, des nouveaux budgets de PSP en cours d'établissement et des révisions budgétaires non encore approuvées.

Pays	Programme de travail		Besoins opérationnels	
	(en millions de dollars)	(en pourcentage)	(en millions de dollars)	(en pourcentage)
<b>Total</b>	<b>16 106,3</b>	<b>100</b>	<b>16 889,6</b>	<b>100,0</b>
Yémen	2 720,2	16,9	1 480,2	8,8
Afghanistan	1 419,9	8,8	1 419,9	8,4
République démocratique du Congo	1 058,8	6,6	1 058,8	6,3
Soudan du Sud	897,8	5,6	897,8	5,3
Somalie	821,2	5,1	822,5	4,9
Ukraine	767,4	4,8	767,4	4,5
Liban	861,7	5,4	764,7	4,5
Éthiopie	371,6	2,3	743,1	4,4
État de Palestine	99,8	0,6	740,8	4,4
Soudan	Sans objet	-	730,6	4,3
République arabe syrienne	1 007,0	6,3	650,5	3,9
Tchad	595,1	3,7	595,1	3,5
Nigéria	474,7	2,9	474,7	2,8
Burkina Faso	402,6	2,5	402,6	2,4
Myanmar	359,1	2,2	359,1	2,1
Kenya	348,7	2,2	348,7	2,1
Niger	Sans objet	-	319,2	1,9
Haïti	302,5	1,9	302,5	1,8
Bangladesh	320,4	2,0	301,4	1,8
Mali	Sans objet	-	255,8	1,5
République centrafricaine	225,2	1,4	225,2	1,3
Jordanie	213,8	1,3	213,8	1,3
Venezuela (République bolivarienne du)	213,7	1,3	213,7	1,3
Colombie	172,4	1,1	172,4	1,0
Mozambique	167,7	1,0	169,4	1,0
Honduras	163,9	1,0	163,9	1,0
Ouganda	160,9	1,0	160,9	1,0
Pakistan	152,1	0,9	152,1	0,9



Pays	Programme de travail		Besoins opérationnels	
	(en millions de dollars)	(en pourcentage)	(en millions de dollars)	(en pourcentage)
Zimbabwe	137,9	0,9	138,1	0,8
Madagascar	136,2	0,8	136,2	0,8
Malawi	131,6	0,8	131,6	0,8
Cameroun	151,5	0,9	130,4	0,8
Burundi	103,7	0,6	103,7	0,6
Égypte	88,4	0,5	88,4	0,5
Mauritanie	86,3	0,5	86,3	0,5
Guatemala	82,9	0,5	82,9	0,5
République-Unie de Tanzanie	65,4	0,4	60,9	0,4
Rwanda	Sans objet	-	52,5	0,3
Libye	49,0	0,3	49,0	0,3
Iraq	7,7	0,0	46,8	0,3
Zambie	47,3	0,3	46,5	0,3
Congo	Sans objet	-	40,8	0,2
Sénégal	Sans objet	-	38,9	0,2
Algérie	Sans objet	-	38,8	0,2
Népal	33,5	0,2	33,5	0,2
République populaire démocratique de Corée	37,6	0,2	30,7	0,2
Guinée	30,3	0,2	30,3	0,2
Philippines	29,9	0,2	29,9	0,2
Libéria	15,6	0,1	29,1	0,2
République de Moldova	28,3	0,2	28,3	0,2
Équateur	27,9	0,2	27,9	0,2
Guinée-Bissau	25,5	0,2	25,5	0,2
El Salvador	25,5	0,2	25,5	0,2
Côte d'Ivoire	10,9	0,1	25,4	0,2
Bénin	91,2	0,6	24,2	0,1
Ghana	29,3	0,2	23,8	0,1
Djibouti	Sans objet	-	23,6	0,1
République kirghize	18,6	0,1	23,4	0,1
Tadjikistan	22,1	0,1	22,1	0,1
Türkiye	37,1	0,2	21,9	0,1
Sierra Leone	Sans objet	-	21,2	0,1
Gambie	20,6	0,1	20,6	0,1

<b>TABLEAU A.VI.12: PROGRAMME DE TRAVAIL ET BESOINS OPÉRATIONNELS PAR BUREAU DE PAYS, 2025</b>				
<b>Pays</b>	<b>Programme de travail</b>		<b>Besoins opérationnels</b>	
	<i>(en millions de dollars)</i>	<i>(en pourcentage)</i>	<i>(en millions de dollars)</i>	<i>(en pourcentage)</i>
République démocratique populaire lao	13,4	0,1	20,3	0,1
Pérou	19,9	0,1	19,9	0,1
Lesotho	19,0	0,1	19,0	0,1
Communauté des Caraïbes	17,3	0,1	17,3	0,1
Cambodge	16,9	0,1	16,9	0,1
Nicaragua	16,9	0,1	16,9	0,1
Cuba	25,0	0,2	16,7	0,1
Arménie	13,7	0,1	13,7	0,1
Bureaux des pays insulaires du Pacifique	12,2	0,1	12,2	0,1
Togo	3,9	0,0	11,3	0,1
Sri Lanka	11,1	0,1	11,1	0,1
République dominicaine	8,8	0,1	8,8	0,1
Eswatini	8,1	0,1	8,1	0,05
Iran	13,6	0,1	7,9	0,05
Angola	3,7	0,0	7,4	0,04
Timor-Leste	7,0	0,0	7,0	0,04
Inde	6,4	0,0	6,4	0,04
Chine	4,5	0,0	4,5	0,03
Bolivie (État plurinational de)	3,8	0,0	3,8	0,02
Namibie	Sans objet	-	3,5	0,02
Bhoutan	3,3	0,0	3,3	0,02
Sao Tomé-et-Principe	3,0	0,0	3,0	0,02
Indonésie	2,9	0,0	2,9	0,02
Tunisie	1,8	0,0	1,8	0,01